

déguisés en salariés. Une autre fraction ne constitue en fait, notamment parmi les techniciens, qu'une couche hautement qualifiée du prolétariat. **Mais il reste toute une partie importante de ces catégories qui, par sa place dans la division du travail, s'intègre au travailleur collectif, tout en remplissant un rôle de surveillance et d'organisation du travail, qui en fait en partie un agent du procès d'exploitation de la force de travail du prolétariat. C'est à ce titre que l'on peut parler d'une nouvelle petite bourgeoisie.**

Les regroupements sociaux en cours autour des deux classes fondamentales, bourgeoisie et prolétariat, agissent sur la petite bourgeoisie. D'abord, ils **accélèrent l'éclatement de cette petite bourgeoisie**, déjà disparate, divisée, qui se présente davantage comme un ensemble de fractions, de lambeaux de classes, que comme une unité. D'autre part, la **polarisation entre bourgeoisie et prolétariat traverse, inégalement, chaque fraction de la petite bourgeoisie**, poussant une partie dans le camp de la révolution, l'autre dans celui de la contre-révolution. Il **dépendra d'une juste politique d'alliance du mouvement ouvrier de rassembler autour du prolétariat une base sociale assez large pour vaincre la bourgeoisie, détruire son État, jeter les bases d'une société socialiste.**

4.

A l'échelle nationale, la grève générale de mai-juin 1968 a déchiré le voile de la coexistence pacifique entre les classes, et balayé les fables sur la disparition ou l'embourgeoisement du prolétariat. En mai 1968, les protagonistes principaux de la lutte des classes se sont mesurés une première fois et observés. Depuis, les contours de chaque camp s'affirment et s'affermissent.

Ainsi, les mouvements régionalistes avaient pu trouver après mai 1968 une base sociale parmi la paysannerie, la jeunesse et les intellectuels dans des régions marquées par le caractère inégal et chaotique du développement du capitalisme. La situation critique de ces régions (Bretagne, Occitanie, Corse) avait été aggravée depuis 1958 par la politique de l'État fort, écrasant la paysannerie petite et moyenne et laminant les forces politiques (social-démocratie notamment) qui gagnaient leur crédit et leur clientèle dans la redistribution des prébendes de la république parlementaire. L'entrée en lutte de fractions de la petite bourgeoisie contre la nouvelle domination du capital à leur encontre, n'a pas trouvé, en 1968, un mouvement ouvrier capable de comprendre leurs aspirations et de leur donner une base de classe. Ce sont les mouvements régionalistes, à mi-chemin entre les revendications nationales et la lutte pour le socialisme qui ont parfois donné une réponse aux préoccupations et aux premières expériences de couches entrant dans la lutte des classes. Dans ce contexte, nous avons défendu le droit à l'auto-détermination pour les régions où se manifestaient un sentiment « nationaliste », reflet déformé des aspirations de couches, jusque-là alliées à la bourgeoisie, à rejoindre les luttes du prolétariat. En même temps, nous avons combattu la base inter-classiste des revendications régionalistes. La polarisation croissante entre les classes, la crise de domination de la bourgeoisie, la recomposition du mouvement ouvrier ont déjà fortement influencé la maturation de l'avant-garde influencée par les mouvements régionalistes. C'est un processus qui se renforce dans la période qui vient et que les m.r. pourront favoriser.

Cette polarisation sociale s'est répercutée après coup au sein d'institutions comme l'armée ou la justice, alors que l'école avait été touchée dès avant 1968. Il serait naïf de voir dans les mouvements au sein de l'armée, et parmi les magistrats les symptômes

d'une crise d'effondrement ou d'un pourrissement irréversible des institutions bourgeoises. Ces mouvements expriment, dans leur domaine particulier, des prises de position de part et d'autre de la ligne de partage entre les classes. Et si positif soit-il, le soutien public apporté par des magistrats aux occupations d'usine en même temps qu'ils condamnent le lock-out patronal, ne doit pas cacher que la grande majorité de la caste judiciaire continue à jouer fidèlement son rôle au service de la bourgeoisie. De même dans la police où, pour un Breton qui apporte son soutien à Lip, il y a dix, cent commissaires Dides en puissance.

Une institution particulièrement ancienne et réactionnaire, l'Église catholique, subit elle aussi les effets de cette double polarisation. Son enseignement traditionnel est remis en cause, avec les vieilles valeurs bourgeoises dont il était le véhicule. Les progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation ont sapé les bases rurales de ses activités de masse essentielles, viviers pour ses ordres, couvents et séminaires. Depuis les années 1930, la hiérarchie catholique a tenté de réagir en pénétrant le « monde ouvrier » ; elle a réussi deux percées sensibles avec son mouvement de jeunesse (J.O.C.-J.O.C.F.) et son organisation adulte (A.C.O.). Mais très vite de nombreux militants refusèrent une idéologie de collaboration ouverte entre patrons et ouvriers. De même, la hiérarchie a perdu le contrôle idéologique et organisationnel de la C.F.D.T. (ex-C.F.T.C.). L'aventure des prêtres ouvriers a tourné court, ces pionniers glissant vers les idées du mouvement ouvrier. Ainsi, de nombreux militants ouvriers chrétiens ont rejoint P.C.F., P.S. et P.S.U. et animent souvent des sections syndicales C.G.T. ou C.F.D.T. Quant à l'organisation de la jeunesse scolarisée (la J.E.C.), elle se vide de crise en crise, au profit des organisations réformistes ou révolutionnaires. Enfin, une bonne partie du bas-clergé, qui garde par nature certains aspects de son statut, prend souvent partie pour les organisations paysannes ou ouvrières. Jusqu'à présent, la haute hiérarchie cherche encore fébrilement une présentation du dogme et des canaux d'intervention de rechange.

Toutefois, **l'un des progrès les plus importants du combat révolutionnaire enregistrés depuis 1968 réside dans un renouveau de l'anti-militarisme et tout particulièrement de l'anti-militarisme révolutionnaire.** Le procès des soldats Devaux, Hervé et Trouilleux, en 1970, et la campagne de défense organisée alors, ne constituaient que le premier pas. Depuis se sont affirmés et étendus les courants d'objection de conscience et d'insoumission. Ce n'est que dans la dernière année que le centre de gravité des luttes anti-militaristes s'est déplacé à l'intérieur même des casernes, au cœur du contingent. **L'appel des cent** pour les droits démocratiques des soldats a fait, à l'occasion des présidentielles, franchir un nouveau pas au mouvement. Cet appel a recueilli malgré les sanctions et les risques de répression, plusieurs milliers de signatures. La prise de conscience favorisée par l'appel des cent a permis de nouveaux pas en avant. De plus en plus convaincus de rester des travailleurs sous l'uniforme, les appelés, en s'organisant en comités, en maintenant les liens avec leurs organisations syndicales d'origine cherchent à faire respecter les droits et les conquêtes du mouvement ouvrier jusque dans les casernes. Cette tendance a été magnifiquement illustrée par la **manifestation de rue, en septembre 1974, des appelés de Draguignan** qui sont sortis en cortège de leur caserne pour populariser leurs revendications. En même temps, aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, on assiste aux premières escarmouches